

Règlement Compétition de Danse de la Licorne

« Múa Lân »

Validé en Comité Directeur du 8 Mars 2026

La danse de la licorne étant une nouveauté à la Coupe de France de la FVCTVNF, il sera possible pour cette saison, de venir avec une musique préenregistrée (pas d'obligation d'avoir des musiciens sur place) à fournir au responsable de l'arbitrage le jour de la compétition. Pour ceux qui le souhaitent, la fédération pourra mettre à disposition des équipes, un tambour, des cymbales, ainsi qu'un gong.

La fédération proposera également aux équipes la location d'une tête de licorne, au tarif de 10 € par équipe.

Les équipes sont constituées :

- D'un compétiteur à la tête de la licorne ;
- D'un compétiteur à l'arrière de la licorne ;
- De musiciens (non obligatoire) ;

1. Nombre d'épreuves par compétiteur :

Un compétiteur ne peut faire partie que d'une seule équipe, cependant, un club peut proposer plusieurs équipes.

2. Catégorie :

Il n'y a qu'une seule catégorie mixte, et sans critère d'âge.

3. Notation :

- La note est un nombre décimal de 1 en 1, allant de 0 à 20 ;
- Notation par 5 juges, la note la plus basse et la note la plus haute sont retirées, puis la somme des 3 notes intermédiaires est retenue ;
- Notation par 3 juges, la somme des 3 notes est retenue ;
- En cas d'égalité pour le podium, ou de seulement 2 équipes dans la catégorie, un duel au drapeau est mis en place.

4. Fautes techniques :

Sont définies comme fautes techniques entraînant une baisse systématique de la notation des juges, une disqualification ou une exclusion laissée à l'appréciation du superviseur, ou du responsable de la compétition:

- Une interruption momentanée ou définitive de la prestation ;
- La chute de l'un ou des deux danseurs ;
- La chute de la tête de licorne ;
- La licorne sort de la zone de compétition ;
- Une prise de risque inconsidérée, un compétiteur se blesse, ou blesse son partenaire.

5. Règles générales :

Les prestations doivent représenter les valeurs et les principes fondamentaux et traditionnels du vo co truyen tels que, la technique d'exécution, la chorégraphie, l'expression artistique, et le rythme.

Devant la multitude des styles et d'écoles de danse de la licorne vietnamienne (Mùa Lân), il n'est pas possible de prendre en considération un critère de respect d'une forme de référence, les juges n'ayant pas nécessairement la connaissance des différents styles.

A l'exception de la musique spécifique à l'épreuve, les aides extérieures sont interdites et pénalisantes. En cas d'infraction avérée de cette règle, le superviseur, ou le responsable de la compétition, statuera sur la sanction à donner après le passage.

Sont définies comme aides extérieures (par une personne qui n'est pas dans la licorne) :

- Les appels pour commencer et arrêter l'exécution ;
- Les frappes de pieds données au sol pour faire un appel ;
- Sifflements, cris à chaque changement de posture ;
- Les coups donnés sur la poitrine, les bras ou la tenue ;
- Ou tout autre son, ou indication ne provenant pas des personnes dans la licorne, ou de leur groupe de musiciens.

6. Feuille de notation des épreuves de danse de la licorne :

CRITERES DE JUGEMENT DANSE DE LA LICORNE																						
	SAUTS ET FIGURES					CHOREGRAPHIE					EXPRESSION ARTISTIQUE					MUSICALITE		PENALITE				
	Difficulté, stabilité, exécution et variété.					Rythme, fluidité des déplacements, cohérence des postures.					Créativité, esthétisme, réalisme, coordination tête/porteur.					Rythme, variations, coordination avec la licorne.		Temps dépassé (-2 pts)	TOTAL			
EQUIPE 1	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	1	2	3		
EQUIPE 2	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	1	2	3		
EQUIPE 3	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	1	2	3		
EQUIPE 4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	1	2	3		
EQUIPE 5	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	1	2	3		
EQUIPE 6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	1	2	3		
EQUIPE 7	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	1	2	3		
EQUIPE 8	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	1	2	3		

7. Liste des équipements et instruments autorisés en compétition (Mùa Lân) :

- Tête de licorne ;
- Corps de la licorne (cape) ;
- Pantalons pour les deux danseurs ;
- Chaussures (spéciales tatamis) pour les deux danseurs ;
- Ceinture, harnais, ou tout élément permettant la réalisation des sauts/postures (dans le cadre où ils ne représentent pas de risque pour les danseurs ou les arbitres) ;

Le superviseur devra valider tous les éléments que l'équipe souhaite apporter sur l'aire de compétition.

8. Gestuelle des juges :

En mode notation, et à la demande du superviseur, les 3 ou 5 juges lèvent leurs notes à l'aide des plaquettes prévues à cet effet. Les commissaires additionnent les notes afin d'établir le classement des compétiteurs en lice.

En mode duel, bras tendu vers le haut, drapeau rouge pour donner sa voix à l'équipe rouge, ou drapeau bleu pour donner sa voix à l'équipe bleue.

9. Appel des notes ou levée des drapeaux des épreuves danse de la licorne :

En mode notation ou en mode duel, le superviseur dit à voix haute « Juges ! », attend 2 secondes puis dit à voix haute « Prêt ! », il regarde les juges, s'assurent qu'ils sont prêts et dit « Levez ! ». Le superviseur s'assure que les commissaires ont bien reporté toutes les notes ou la couleur de l'équipe ayant remporté le duel, puis il dit à haute voix « Baissez ! ».

10. Modalités

Les règlementations de l'organisation, de l'arbitrage et des compétitions de la Coupe de France technique et combat s'appliquent également à l'épreuve de danse de la licorne.

La catégorie danse de la licorne est mixte et sans critère d'âge. Il n'y a donc pas de sur-classement ni de regroupement ou d'ouverture de catégorie.

Une seule licorne est autorisée par équipe et sur l'aire de compétition.

Durée de la prestation : **Maximum 3 minutes.** Au bout des 3 minutes, un commissaire fera retentir le gong signifiant à l'équipe d'arrêter immédiatement leur prestation. Une **pénalité de 2 points** sera comptabilisée sur la note finale si l'équipe n'a pas terminé sa prestation avant la fin des 3 minutes.

Le salut en début et en fin de prestation est obligatoire. Après le salut final, les deux danseurs se découvrent et saluent les commissaires puis le public.

Le corps arbitral est composé :

- Responsable fédéral de l'arbitrage, ou de son représentant ;
- D'un superviseur par aire de compétition ;
- De juges (3 à 5) ;
- De commissaires (2 minimum par aire de compétition).

Les juges de cette catégorie devront à minima avoir participé à au moins une session de formation spécifique pour la catégorie danse de la licorne. Ils seront sélectionnés par le responsable de l'arbitrage en amont de la compétition.